

Session ordinaire de novembre 1947.

L'an mil neuf cent quarante sept, le vingt trois novembre à quatorze heures, le Conseil municipal de la Commune de Combrès s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M<sup>r</sup> Allary ~~Jean~~ Louis, Maire.

Étaient présents : M<sup>rs</sup> Philippeau. Campot. Ferret, Soume. L'haumier. Guibaux, Violet. Mazure. Bajule. Martin. Allary, Maire.

Absent : Néant.

Membres de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance

M<sup>rs</sup> Dujet Guin et Desvès Joseph sont désignés comme membres de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance.

Indemnité logement à l'instituteur :

Le Conseil municipal décide que l'instituteur, M<sup>rs</sup> Diat soit logé gratuitement en accord avec les locataires du presbytère.

De ce fait, la délibération du six octobre 1947 est annulée.  
Evénements.

En vue de l'application de l'article de M. le Préfet et de la Charte en date du 7 novembre 1947 qui prévoit l'institution d'écoles communales, le Conseil Municipal désigne pour tenir et remplir, le cahier des charges communal, M. Lalauzère.

Désignation des commissions : M. Allay J. Louis, Maire, Président.

Électification : sont désignés M. Martin et Marcel et  
 Mazire Fernand.

Chemins vicinaux : sont désignés comme membres : M. Philippe Louis, Guilhaum et Paul, Mazire Fernand, Lhoumès Frédéric.

Répartiteurs : a soumettre aux choix de Monsieur le Directeur des Contributions Directes. (24 contribuables.)

Ont été présentés : M. Doreix, Campot, Dulois, Faure Edouard, Allay Julien, Magni, Funet, Gardiveau, Faure Arthur, Bajule Joseph, Martin, Joseph Eugène, Guillaum, Bouyer Jean, Bordron, Verbet Eugène, Mazire Fernand, Lhoumès, Souretat, Denis.

M. Lacombe Eugène à Rouillac, Roubert Pierre à Rouillac - Emery Eugène à Charas - Larriv Jean à Charas.

Comité scolaire : sont désignés : M. Allay Jean Louis, président M. Luchet, M. Bajule et Campot comme membres.

Commission chargée de la révision des listes électorales :

M. Martin est désigné comme délégué à la fois à la Commission Administrative et à la Commission Municipale.

M. Bajule et Campot comme délégués à la Commission Municipale.

Route de Chez Bernard.

Le Conseil Municipal, vu le mauvais état de la route de Combris à Rozet, décide de demander à Monsieur l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées de bien vouloir faire réparer cette route dont le cylindrage avait été prévu en 1935.

Fait et délibéré à Combris, les jours, mois et au surlendemain.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Allay  
 Lhoumès  
 Mazire  
 Bajule  
 Larriv  
 Guillaum  
 Philippe  
 Campot